

Contribution à l'étude de l'évolution de r

Autor(en): **Lozachmeur, J.-C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **40 (1976)**

Heft 159-160

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE L'ÉVOLUTION DE R

Dans un article publié une première fois en 1962 dans *Phonetica*, VIII, p. 193-202, puis en 1969 dans *Le Français sans fard* (P. U. F., Collection SUP, p. 132-143), A. Martinet propose un traitement structural de l'évolution de *r* en français. Loin de se substituer aux spécialistes de la linguistique historique, A. Martinet en appelle au contraire au « romaniste, voire... (au) gallo-romaniste... (qui)... pourra après de longues recherches dire si les thèses présentées... concordent avec le détail des faits accessibles, ou s'il faut modifier la conception qu'(il) se fait de l'interaction des phénomènes en cause ». (*Le Français sans fard*, p. 134).

Séduit par la perspective de quitter le domaine de l'observation des faits pour entrer dans celui de la découverte « des causalités internes du système » (*op. cit.*, p. 133), nous avons essayé de répondre au vœu de M. Martinet en combinant recherche philologique traditionnelle et phonologie diachronique. Nous n'avons pu, faute de temps, aborder le problème de la nature phonétique de *r* latin ¹ et avons dû limiter notre étude à la prononciation parisienne. Néanmoins, quelque modeste que soit notre tentative, nous espérons qu'elle incitera d'autres philologues à travailler à la mise au point d'une méthode susceptible, sinon de renouveler nos connaissances en matière d'histoire de la langue, du moins de conduire à une meilleure intelligence des phénomènes.

1. Cf. Martinet, *op. cit.*, p. 134 : « Il conviendrait sans doute au départ de réunir toute la documentation relative à la nature phonétique du /r/ latin. » Il est bien évident que le *r* latin était un *r* apical fortement roulé.

I. LA THÈSE DE A. MARTINET.

Partant de « l'existence dans le système des consonnes intervocaliques du latin d'un partenaire à /r/ sous la forme d'un *r* géminé, celui de *ferō* en face de *ferō* » (*op. cit.*, p. 133), l'éminent linguiste assimile cette opposition /r/~/r + r/ aux oppositions de type /r/~/consonne + r/ et formule l'hypothèse que « les modifications qui pourront affecter /r/ intervocalique ne seront pas sans rapport avec le comportement de *r* géminé dans les mêmes usages linguistiques » (*op. cit.*, p. 134). Puis il rappelle que « l'opposition de /rr/ à /r/ s'est longtemps maintenue en français » comme le montrent les graphies de *guère* et *guerre* qui diffèrent traditionnellement et le fait que « dans la prononciation parisienne le premier *a* de *barrage* n'est pas identique à celui de *parage* » (*op. cit.*, p. 138).

Après quoi, abordant le problème de l'assibilation de *r* au XVI^e siècle, A. Martinet y voit un épisode sans lendemain dont il explique l'échec de la façon suivante : « ... à Paris, *mes frères* et *mes fraises* auraient été homonymes, ce qui selon toute vraisemblance n'était pas le cas à l'époque et dans les lieux où l'assibilation avait pris naissance, soit que la sifflante n'ait pas été la même dans les deux mots, soit que en face de la voyelle simple du premier mot, le second ait encore présenté une diphtongue. Le problème restait donc entier en français de Paris... » (*op. cit.*, p. 141-142).

Voici comment /R/ vélaire serait apparu en français : dans un premier temps « le remplacement des vibrations apicales par des vibrations uvulaires n' (aurait) affecté... que la vibrante forte et longue notée -rr-, (ces) vibrations uvulaires offrant un moyen d'éviter des confusions ou des hésitations à comprendre dues à des prononciations insuffisamment énergiques de /rr/. L'opposition de /mari/ à /marri/ aurait ainsi cédé la place à /mari/~/maRi/ » (*op. cit.*, p. 142), cette période transitoire étant marquée par la coexistence de deux articulations chez les mêmes locuteurs.

Dans un second temps, l'articulation uvulaire se serait étendue à l'ancien *r* simple sans entraîner pour autant de confusions car « le *r* d'arrière (/R/) de *marri* et de *barrage* a imposé un timbre [α] d'arrière à la première voyelle de ces mots, tandis que l'*r* apical de *parage* conservait une articulation antérieure au [a] de *pa* » (*op. cit.*, p. 142).

André Martinet conclut son étude en mentionnant l'influence non négligeable qu'ont pu exercer sur le parler de la capitale les représentants de « certains dialectes français qui avaient dès le Moyen Age, éliminé l'oppo-

sition entre /r/ et /rr/ ». Ces provinciaux « venus s'établir à Paris au courant du xvii^e siècle pouvaient être tentés de remplacer automatiquement dans tous les cas leur unique vibrante apicale par l'uvulaire parisienne, aussi bien dans *parage* que dans *barrage* » (*op. cit.*, p. 143). Ainsi se serait trouvé accéléré le processus de substitution de [R] vélaire à [r] dental.

Résumons-nous : selon A. Martinet, [R] vélaire aurait donc supplanté [r] dental en deux temps :

Premier temps : /R/ vélaire se substitue à /rr/ apical ; l'opposition /marri/ ~ /mari/ devient /maRi/ ~ /mari/

Deuxième temps : Le /R/ vélaire de /maRi/ agit sur /a/ ; l'opposition /maRi/ ~ /mari/ passe à /mαRi/ ~ /mari/ puis à /mαRi/ ~ /maRi/

II. LES FAITS.

Dans le tableau chronologique qui suit¹ notre principale source est l'ouvrage de Miss Pope, *From Latin to Modern French* (Manchester University Press, 1966, p. 156-159). On remarquera que nous avons tenu compte non seulement de l'évolution de /r/ à l'intervocalique mais encore de son évolution à la finale et en position préconsonantique.

1. Pour ne pas grossir démesurément le présent article, nous nous sommes borné à mentionner les faits concernant la période qui s'étend de la fin du xv^e siècle à la fin du xvii^e. Rappelons toutefois que c'est aux xii^e et xiii^e siècles que remontent les premiers témoignages d'un affaiblissement de l'articulation de *r*.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE.

DATES	AUTEURS	FAITS	TÉMOIGNAGES DU TEMPS
1461 1528	VILLON ÉRASME	assibilation de <i>r</i> intervocalique assibilation de <i>r</i> intervocalique	attestée par la rime <i>chaise : aise</i> (Testament, v. 1489). « Idem faciunt hodie mulierculae parisinae pro Maria sonantes Masia, pro ma mere, ma mese... » (De recta latini graecique sermonis pronuntiatione).
1530	PALSGRAVE	assibilation de <i>r</i> intervocalique	« ... They of Paris sound somtyme <i>r</i> like <i>z</i> saying Pasy for Parys... ».
1531	DUBOIS	assibilation de <i>r</i> intervocalique	« In utroque vitio mulierculae sunt Parrhisinae et earum modo quidam parum viri, dum <i>r</i> in <i>s</i> et contra... <i>s</i> in <i>r</i> passim magna affectatione convertunt, dicent Jeru Masia.. et id genus sexcenta. »
1549	MAROT (?)	assibilation de <i>r</i> intervocalique	dans « L'Epistre au biau fys de Pazy », on relève entre autres graphies celles de <i>peze</i> pour <i>père</i> , <i>claize</i> pour <i>claire</i> , <i>jalourie</i> pour <i>jalousie</i> .
1578	H. ESTIENNE	chute de <i>r</i> final	H. Estienne signale les prononciations <i>plaisi</i> , <i>mestié</i> , <i>resueu</i> pour <i>plaisir</i> , <i>mestier</i> , <i>resueur</i> .
1584	Th. de BEZE	assibilation de <i>r</i> intervocalique	« Parisienses ac multo etiam magis Altissiodorenses et mei Vezelii simplicem <i>r</i> etiam in <i>s</i> vertunt. »
1587 1596	TABOUROT O. LANOUE	chute de <i>r</i> en position préconsonantique — chute de <i>r</i> en position préconsonantique — chute de <i>r</i> final	Tabourot fait rimer <i>chassieux</i> avec <i>chats sieurs</i> . « On écrit arbre quoy qu'on prononce âbre ». « Les verbaux en eur se peuvent prononcer de cette terminaison (eus) selon qu'on parle aujourd'huy, et se peut dire un menteur et menteus ».
1620	GODARD	rétablissement de <i>r</i> à l'intervocalique	« Nos Parisiens mettoient autrefois (mais cela ne se fait plus, ou c'êt fort rarement, et seulement parmi le menu peuple) une <i>s</i> eu lieu d'une <i>r</i> et une <i>r</i> au lieu d'une <i>s</i> . »
1625	MAUPAS	— chute de <i>r</i> à la finale dans la prononciation populaire — son rétablissement dans la prononciation savante	« Je trouve niaise la fantaisie d'aucuns, qui affectent une lasche prononciation du bas populas, d'obmettre et supprimer du tout toutes les <i>r</i> finales; ainsi : « Vous plaist il veni disné avec moy, vous me ferez plaizi » au lieu de dire « venir, disner, plaisir » avec modérée prononciation de l' <i>r</i> . »

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DATES	AUTEURS	FAITS	TÉMOIGNAGES DU TEMPS
1636	CORNEILLE MÉNAGE	diérèse dans le groupe consonne + r + yod	« Je suis un des premiers qui ay imité en cela M. Corneille, aiant remarqué que les dames et les cavaliers s'arrestoient comme à un mauvais pas à ces mots de meurtrier, sanglier, bouclier, peuplier lorsqu'ils étoient de deux syllabes. » Ménage (<i>Observations</i> , p. 374-378).
1646	ROTROU	diérèse dans le groupe consonne + r + yod	« Voudriez-vous souffrir que dans cet accident » (Vers extrait de la tragédie Saint Genest, cité par Grammont, <i>Petit traité de versification</i> p. 13).
1654	Anonyme	chute de r final	« Tous ces mots sont prononcez comme s'il n'y avait point d'r, mouchoi, parloi, dortoi, saloi... Tous ces mots (menuisier, pommier, etc.) se prononcent mieux sans r... »
1668	DE CORDEMOY	recommande la prononciation traditionnelle	« Et l'R en portant le bout de la langue jusqu'au haut du palais ; de sorte qu'étant frôlée par l'air qui sort avec force, elle lui cède et revient toujours au même endroit, faisant une manière de tremblement. » <i>Discours physique de la parole</i> (reproduit par Molière dans <i>Le Bourgeois Gentilhomme</i> , Acte II, Scène IV)
1680	RICHELET	diérèse dans le groupe consonne + r + yod	« Ces mots baudrier... levrier, meurtrier sonnent mal en vers lorsqu'ils n'ont que deux syllabes. Ouvrière et meurtrière au féminin sont aussi très rudes lorsqu'on les fait de trois seulement. » (cité par FOUCHÉ, <i>Phonétique historique</i> , tome III, p. 741)
1687	HINDRET	rétablissement de r à la finale	« Pour dire commencer une affaire, prononcez commencé rune affaire. »
1689	ANDRY DE BOISREGARD	r uvulaire adopté par la Cour	Andry de Boisregard recommande de prononcer l'r comme à la Cour « d'une manière douce et qui n'ait rien de grossier ni de badaud. » (Thurot, <i>De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle</i> , t. II, p. 270)
1691	LA BRUYÈRE	condamnation de la nouvelle prononciation	« Il s'est acquis une voix claire et délicate, et, heureusement, il parle gras. » (Portrait d'Iphis)

III. INTERPRÉTATION DES FAITS.

Dans la liste des faits qui précèdent, l'évolution de *r* apparaît avec assez de netteté dans ses grandes lignes pour que l'on puisse y distinguer trois temps :

Premier temps : *r* s'assibile à l'intervocalique ¹.

De 1461 à 1584, l'assibilation de *r* à l'intervocalique est attestée cinq fois : chez Villon (1461), par Erasme (1528), Palsgrave (1530), Dubois (1531), Marot (1549) et Théodore de Bèze (1584).

Deuxième temps : *r* tombe en position faible.

a) *r* tombe à la finale dans plusieurs séries de mots. Le phénomène est signalé en 1578 par H. Estienne, en 1596 par Odet Lanoue, et enfin par l'« Anonyme de 1654 ».

b) *r* tombe en position préconsonantique :

On a sur le fait le témoignage de Tabourot (1587) et d'Odet Lanoue (1596).

Troisième temps : *r* est rétabli à l'intervocalique et en position faible.

Nous apprenons par Godard qu'en 1620, *r* était rétabli à l'intervocalique depuis un certain temps déjà. En 1625, Maupas souhaite le voir réapparaître à la finale et justifie cette restauration en recommandant une « modérée prononciation ». Hindret en 1687 se montre plus catégorique : *r* doit s'entendre dans tous les cas.

Enfin, terme ultime d'une évolution qui a duré un peu plus de deux siècles, le [R] d'arrière est présenté en 1689 par Andry de Boisregard comme définitivement adopté par la Cour et devient la prononciation de prestige.

Est-il téméraire de supposer que cet *r* « rétabli » à l'intervocalique en 1620 à Paris, à la finale entre 1625 et 1687, est le [R] vélaire ? Non, à condition d'admettre avec A. Martinet que la nouvelle prononciation s'est imposée progressivement en français, en d'autres termes que la disparition de [r] apical a été précédée d'une période où les deux articulations coexistaient chez les mêmes locuteurs. Or cette hypothèse, nous allons le voir, n'a rien d'in vraisemblable. M. H. Fleisch en effet, dans la thèse qu'il consacre à la recherche des causes de la disparition du *r* roulé dans un village de

1. Contrairement à A. Martinet (cf. *supra*), nous pensons que « mes freres » et « mes fraises » étaient devenus homonymes, soit que l'on ait eu au lieu de [r] le son intermédiaire [r̥] soit que [r] soit devenu [z]. Les observations des grammairiens du temps ne laissent sur ce point aucun doute.

Franche-Comté¹, cite le cas de deux personnes chez qui coexistent les deux prononciations : sa nièce Anna (36 ans) et « une personne du pays, Clémence, 37 ans. » (Introduction, p. 3, note 3). Pour cette dernière, il apporte les précisions suivantes : « Clémence... prononce roulé *r* explosif mais a la tendance à prononcer fricatif *r* implosif et *r* en groupe explosif (par exemple train) » (*ibid.*). Nul doute que les habitudes articulatoires observées par Godard en 1620 devaient présenter de grandes analogies avec celles que décrit ici M. H. Fleisch. Autre argument en faveur de cette hypothèse : l'i « euphonique » introduit en 1636 par Corneille dans *meurtrier*, en 1646 par Rotrou dans les mots du même type et qui, selon nous, s'explique par l'apparition de *r* uvulaire² dans le groupe consonne + *r* + yod (cf. *supra* l'exemple « train » où *r* est « fricatif »).

Selon cette interprétation — qui respecte la chronologie des faits — le processus de substitution de [R] vélaire à [r] dental pourrait être reconstitué comme suit :

- 1^{er} temps — [r] dental s'assibile à l'intervocalique (témoignages s'échelonnant de 1461 à 1584)
- 2^e temps — [R] vélaire se substitue à [z] à l'intervocalique (Godard, 1620)
- 3^e temps a) [R] vélaire se substitue à [r] dental dans le groupe consonne + *r* + yod (Corneille, 1636-Rotrou, 1646)
(et probablement dans tous les groupes où *r* précédé d'une consonne se trouve en position explosive).
- b) [R] vélaire apparaît à la finale là où [r] dental avait disparu (témoignages s'échelonnant de 1625 à 1687)
- c) [R] vélaire élimine totalement [r] dental en se substituant à lui à l'initiale (Andry de Boisregard, 1689)

IV. L'HYPOTHÈSE D'ANDRÉ MARTINET A L'ÉPREUVE DES FAITS.

Voyons maintenant dans quelle mesure les faits viennent « étayer, raffiner ou infirmer »³ les hypothèses de A. Martinet. On se souvient que son étude phonologique repose sur les deux postulats suivants :

1. *L'R roulé dans une prononciation franc-comtoise* (Recherches de phonétique expérimentale), thèse complémentaire pour le doctorat ès-Lettres présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, par Henri Fleisch, Beyrouth 1946.

2. Voir notre article « Évolution de *r* et diérèse dans le groupe consonne + *r* + yod » paru dans les *Mélanges offerts au professeur J. A. Vier*, p. 583-586, Librairie Klincksieck, 1973.

3. A. Martinet, *op. cit.*, p. 143.

a) l'ancienne langue a conservé l'opposition /r/~/rr/ qu'elle avait héritée du latin.

b) les modifications articulatoires qui ont pu affecter /r/ intervocalique « n'ont pas été sans rapport avec le comportement de *r* géminé dans les mêmes usages linguistiques » (*op. cit.*, p. 134).

Or le premier de ces postulats se trouve confirmé de façon éclatante par la remarque de Th. de Bèze (1584) : « Parisienses... SIMPLICEM R etiam in S vertunt », remarque qui montre d'une façon évidente qu'à cette époque l'opposition /r/~/rr/ correspondait à quelque chose dans la langue puisque les locuteurs distinguaient « *r* simple » de « *r* double ».

A. Martinet, qui a senti l'importance de ce texte, (il le cite dans son article), ne semble pas s'être aperçu qu'il pouvait en tirer argument pour démontrer le bien-fondé de son second postulat. En effet, lorsque Th. de Bèze dit qu'il entend un *s* là où il devrait entendre un « *r* simple », il laisse supposer :

a) soit que l'opposition /rr/~/r/ était devenue /rr/~/z/, autrement dit que la géminée apicale /rr/ s'était maintenue.

b) soit que l'opposition /rr/~/r/ était devenue /r/~/z/, ce qui paraît plus vraisemblable et en tous cas plus conforme aux principes de la phonologie : l'opposition /rr/~/z/ étant redondante, il est peu probable qu'elle se soit maintenue à une époque où l'articulation de *r* montrait des signes d'affaiblissement.

Cette hypothèse se trouve confirmée par la description que fait Albert Dauzat du patois de Vinzelles dont le consonantisme paraît assez proche de celui du français de Paris au XVI^e siècle¹.

Dans ce patois en effet « *r* double... reste *r* : *PORRATA *purada*, SERRARE *saéra*, TERRA *tara* etc. » alors que « *r* intervocalique se change en [ʀ̥] (interdentale sonore) »². On voit que dans ce cas précis, l'opposition /rr/~/r/ a été remplacée par l'opposition /r/~/ʀ̥/. Remarquons cependant que la situation dans le patois de Vinzelles est différente, du fait qu'il n'existe aucun danger de confusion entre l'interdentale [ʀ̥] issue de *r* latin intervocalique et la linguale /z/ (cf. l'opposition /*du*ʀ̥*a* (durer) /~/ /*du*za (aiguiser)/)³.

C'est ce qui explique que le système ait pu se maintenir alors qu'à Paris il se transformait.

1. *Études linguistiques sur la Basse Auvergne*, Paris, 1897.

2. *Op. cit.*, p. 39-44 passim.

3. *Op. cit.*, p. 142.

		FAITS	HYPOTHÈSES	INTERPRÉTATION PHONOLOGIQUE			
					EXEMPLES		
← APPARITION DE [R] VÉLAIRE	↓ AFFAIBLISSEMENT DE [r] APICAL coexistence des deux sons	1461 Villon	à la suite d'un nouvel affaiblissement de la prononciation, [r] issu de [rr] intervocalique tend vers [z]	[r] dental intervocalique étant devenu [z], l'opposition /rr/~/r/ passe à /r/~/z/	/marri/~/mari/ → /mari/~/mazi/	1 ^{er} temps	
		1528 Erasme 1530 Palsgrave 1531 Dubois 1549 Marot (?) 1578 H. Estienne 1584 Th. de Bèze 1587 Tabourot					Assibilation de [r] à l'intervocalique → chute de [r] à la finale → chute de [r] en position implosive
		1620 Godard — disparition de [z] à l'intervocalique où r est rétabli		[R] vélaire se substitue à [z] issu de [r] simple intervocalique	l'opposition (a) R/~/ (a) z/devient /α(R)/~/ a (R)/	/mαRi/~/maRi/	
		1636 Corneille } apparition du i euphonique dans meurtrier Ménage } nique dans meurtrier		Apparition de [R] vélaire dans le groupe consonne + r + yod (et dans les groupes explosifs cons + r)	→	/et Rie/ (étrier) /tRæt/ (trente) /rətRɛt/ (retraite)	
1687 Hindret — r rétabli à la finale	Apparition de [R] vélaire à la finale						
1689 Andry de Boisregard } [R] vélaire adopté par la Cour.	Apparition de [R] vélaire à l'initiale.						
		DISPARITION DE [r] APICAL					

Si les choses se sont passées comme nous le supposons, on voit que non seulement « les modifications articulatoires qui ont pu affecter *r* intervocalique n'ont pas été sans rapport avec le comportement de *r* géminé dans les mêmes usages linguistiques », mais encore que la cause lointaine de la substitution de [R] vélaire à [r] dental serait précisément l'assibilation.

Dès lors, au schéma en deux temps de M. Martinet (voir p. 2) qui a le défaut de ne pas rendre compte de l'assibilation, nous préférons substituer le schéma suivant en trois temps :

Premier temps : /r/ intervocalique s'assibile ; l'opposition /marri/ ~ mari/ devient /mari/ ~ /mazi/

Deuxième temps : /R/ vélaire se substitue à /r/ apical issu de /rr/ ; l'opposition /mari/ ~ /mazi/ devient /maRi/ ~ /mazi/

Troisième temps : /R/ vélaire impose « un timbre /α/ d'arrière à la première voyelle de mots tels que marri, barrage ». (Martinet, *op. cit.*, p. 138) ; l'opposition /maRi/ ~ /mazi/ devient /mαRi/ ~ /maRi/.

Voici comment s'expliquerait le passage de l'opposition /mari/ ~ /mazi/ (premier temps) à /maRi/ ~ /mazi/ (second temps) : à la suite d'un nouvel affaiblissement de la prononciation marqué par la chute de *r* à la finale (H. Estienne, 1578 ; O. Lanoue, 1596) et en position préconsonantique (Tabourot 1587), (O. Lanoue, 1596), le /r/ apical intervocalique issu de la géminée /rr/ se serait trouvé lui-même en passe de devenir /z/ ¹. L'opposition /mari/ ~ /mazi/ risquait d'être neutralisée. Pour empêcher cette neutralisation, la masse parlante aurait réagi en « inventant » le /R/ vélaire ; d'où l'opposition /maRi/ ~ /mazi/. En s'étendant aux mots du type /mazi/ (troisième temps de notre schéma), /R/ vélaire, de phonème qu'il était jusque-là, serait devenu simple variante combinatoire de /r/ apical.

Le tableau ci-dessus (qui résume le présent article) permettra de faire le départ entre ce qui dans notre argumentation relève de la recherche traditionnelle et ce qui n'est que simple conjecture.

Jean-Claude LOZACHMEUR.

1. Nyrop (*Grammaire historique*, tome I, p. 365) signale qu'à l'époque où il écrit (1899), le phénomène d'assibilation existe encore dans certains patois jersiais et normands et en donne des exemples, notamment « Vèze », « pèze » pour « verre », « père ». On voit que dans « verre », le rr de l'ancienne langue est représenté par z.